

Convocation du 09 décembre 2011

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 DECEMBRE 2011

=====

Le vingt et un décembre deux mil onze, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est assemblé à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMERCIER René, Maire.

Présents : MM. LEMERCIER René, NOEL Nelly, BELHOMME Jérôme, GUILLERME Francis, UNREINER Brigitte, DUREL Claude, TRIPEY Franck, MAUGER Martine, ETASSE Nicole, AUBER Corinne.

Absent excusé : GUILLERME Pascal.

Secrétaire : MME. AUBER Corinne.

Nombre de Conseillers en Exercice : 11

Nombre de Présents : 10

Nombre de Votants : 10

L'Assemblée approuve le compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 14 novembre 2011.

APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT (N° 19/2011)

Vu la loi n°92-3 du 03 janvier 1992 sur l'eau ;

Vu le décret n°94-469 du 03 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionné à l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123-3 et R 123-11 ;

Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être soumis à l'enquête publique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le zonage d'assainissement proposé pour la Commune de Branville Hague, et émet la réserve suivante :

. Le potentiel de constructions envisagé sera limité par la faculté des propriétaires de terrains constructibles de vendre ou non leurs biens, sachant que Branville Hague souhaite rester une commune rurale ;

- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à soumettre pour la Commune le plan de zonage d'assainissement à enquête publique, et demander la nomination d'un commissaire enquêteur auprès du Tribunal Administratif de CAEN.

AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

- *Rapport d'activité C.C.H. 2010* : Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le diaporama issu de la C.C.H., et laisse à disposition de tous le rapport complet.

- *Accessibilité* : L'Assemblée prend connaissance du rapport établi par le Cabinet « Pyramide » et la C.C.H. sur l'accessibilité de la Mairie, de la salle communale, de la voirie aux personnes handicapées.

- *CNIL* : L'Assemblée désigne Monsieur Jérôme BELHOMME en qualité de correspondant informatique et libertés (CNIL) vers la CNIL.

- *Repas des Aînés* : Le repas aura lieu à la salle communale le Dimanche 11 mars 2012. Madame NOEL est chargée de recueillir les devis de différents traiteurs.

- *Urbanisme* : Présentation d'un permis de construire n°050073 Q0001 situé au « Bel Pirou ».

Le Maire,

René LEMERCIER.